

Proposition « Vers la construction d'un nouveau cadre international pour l'après-Kyoto »

15 septembre 2011

Keidanren

1. Problématique

- Japon: efforts de réduction des émissions de GES et résultats réguliers. Mais limite des actions menées par un nombre restreint de pays.
- Protocole de Kyoto, 1^{er} pas concret dans la lutte contre le réchauffement. Mais avec les obligations de réduction limitées à certains pays, les émissions mondiales de GES ont continué à progresser même après son entrée en vigueur.
- L'objectif de «réduction mondiale de 50% d'ici 2050» nécessite de construire un cadre international unique et équitable avec tous les principaux pays émetteurs, y compris les pays industrialisés, les pays émergents en pleine croissance et en voie de développement.

2. Caractéristiques du cadre international qu'il conviendra d'adopter

- ◆ Dans la période d'engagement du **Protocole de Kyoto** (2008-2012), les pays soumis à une obligation de réduction, notamment le Japon et l'Europe, ne représentent que 27% des émissions mondiales actuelles; en 2050, on estime que cette proportion tomberait à moins de 20%. Une simple reconduction figerait la liste des pays soumis à une obligation, et freinerait la dynamique de participation de tous les principaux pays émetteurs, ce qui irait à l'encontre de la lutte contre le réchauffement.
- ◆ Les pays qui participent à l'**Accord de Copenhague** (adopté officiellement à la COP16 de Cancun) représentent plus de 80% des émissions mondiales.
- ⇒ Le dispositif où les parties prennent des engagements internationaux sur leurs objectifs, avec évaluation et vérification de la communauté internationale sur le degré de réalisation (= formule des engagements vérifiables) constitue une approche réaliste et efficace dans la construction d'un cadre international. Il s'agit d'une approche extrêmement réaliste dans la lutte contre le réchauffement et dont on peut attendre des effets immédiats.

3. Mesures pour réaliser une société à faible intensité de carbone à l'échelle planétaire

(1) Diffusion des MTD, développement et mise en œuvre de technologies innovantes

- La clé pour atteindre l'objectif de réduction mondiale de 50% en 2050, tout en conciliant environnement et économie, est la technologie. Il est indispensable de diffuser les technologies, les produits et les services à faible intensité de carbone déjà existants et de développer et mettre en œuvre des technologies innovantes permettant une réduction massive des émissions de GES.
- Il est nécessaire de s'engager dans la plus grande diffusion possible des MTD (meilleures techniques disponibles) des pays industrialisés, à commencer par le Japon, tout en poursuivant des efforts constants pour les améliorer encore.
- Il est essentiel de mettre en œuvre une coopération des secteurs public et privé pour réaliser le potentiel de réduction. A cet égard, il est pertinent de déployer dans les pays en développement les systèmes d'économie d'énergie propres au Japon, tels que l'étiquetage, qualification de gestionnaire de l'énergie, règle du top runner.

(2) Promotion de la coopération financière et technique bilatérale et multilatérale

1) Promotion du mécanisme de compensation bilatérale en complément du MDP (mécanisme pour un développement propre)

Le mécanisme de compensation bilatérale, dispositif efficace pour compléter le MDP, permet de dégager des projets d'économie d'énergie et de décarbonisation en tenant compte des besoins des pays en développement et de comptabiliser dans la contribution du Japon une partie des réductions réalisées grâce au transfert de technologie.

2) Une aide financière efficace

Il est important de disposer d'un mécanisme permettant l'évaluation objective des améliorations de l'environnement des pays bénéficiaires des fonds ainsi que la stimulation des investissements et financements des pays développés.

(3) Incitation au renforcement des capacités

- Pour assurer l'efficacité de l'aide technique et financière, le renforcement des capacités joue un rôle extrêmement important, que ce soit l'amélioration des politiques et des institutions visant à promouvoir la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement, la formation des ressources humaines et le développement des compétences, ou encore l'aménagement des infrastructures sociales et économiques.
- Le Keidanren entend continuer à soutenir les efforts des pays en développement en tirant parti des technologies, du savoir-faire et des ressources humaines des milieux industriels.

(4) Promotion concrète des mesures d'aide à l'Afrique

Coopération des secteurs public et privé pour l'électrification, l'accès à l'énergie et l'aménagement des infrastructures en Afrique

(5) Facilitation du transfert de technologies à faible intensité carbonique

Promouvoir le transfert commercial des technologies à faible intensité carbonique grâce à la constitution d'une base de données sur les technologies transférables

(6) Promotion de l'approche sectorielle

Conduire une coopération pour les économies d'énergie secteur par secteur, notamment l'électricité, la sidérurgie et le ciment

4. Objectifs à moyen terme du Japon

- Dans le cadre de la révision radicale de la politique énergétique du Japon engagée à la suite du grand tremblement de terre, une révision de nos objectifs de réduction à moyen terme des émissions de GES s'impose.
- Il est nécessaire de relancer le débat national dans la transparence et l'ouverture, avec pour perspective l'équité internationale, la faisabilité et l'acceptabilité du fardeau national.

5. En conclusion

Le Keidanren entend poursuivre son «Engagement pour une société à faible intensité de carbone», dans l'objectif que l'industrie japonaise puisse grâce à sa technologie jouer un rôle central dans la réduction de moitié des émissions mondiales de GES d'ici 2050.